

Association Ouistrehamap

Je veux adhérer à l'Amap. Que dois-je faire ?

- je peux venir rencontrer des adhérents lors d'une permanence (le mardi soir de 18h30 à 19h30) afin d'échanger sur le fonctionnement et voir les produits proposés.
- je remplis le bulletin d'adhésion présent sur le site dans la partie ADHERER (ou disponible au local) et paie ma cotisation.
- j'informe, en envoyant un e-mail, à celine.commeureuc@hotmail.fr ou ouistrehamap@hotmail.fr de ma démarche qui me créera un compte afin que je puisse accéder au site de commandes (le faire si possible 1 mois avant la fin de chaque trimestre).
- je m'engage à respecter la charte de l'amapien (1 permanence par trimestre ou aller chercher les œufs à Caen).

Je veux payer mes commandes. Que dois-je faire ?

- je fais des chèques à chaque producteur et les glisse dans le classeur (1 producteur par pochette) qui se trouve dans l'armoire du lieu de la permanence.

Je viens chercher mon panier. Que dois-je faire ?

- j'arrive ponctuellement entre 18h30 et 19h en ramenant sac de légumes propre, petits sacs en papier ou en plastique et pots en verre avec ma liste de produits commandés en tête.

J'ai un souci avec un produit. Que dois-je faire ?

- Je dois contacter le référent du produit dont je trouve les coordonnées sur le site de commandes.

Je fais ma première permanence. Que dois-je faire ?

- je dois m'inscrire sur le doodle en lettres minuscules avec un adhérent plus expérimenté (qui lui s'inscrira en majuscules)
- je dois contacter l'autre permanencier inscrit (coordonnées sur le site) afin de s'arranger pour aller chercher la clef en mairie aux horaires d'ouverture.

J'ai un souci pour me déplacer ou je suis en retard. Que dois-je faire ?

- j'envoie quelqu'un dont j'ai donné le nom lors de mon inscription ou je contacte les permanenciers donc je trouve le nom sur le doodle et les coordonnées sur le site afin de trouver un arrangement.

Je souhaite devenir référent. Que dois-je faire ?

- j'informe, en envoyant un e-mail, à ouistrehamap@hotmail.fr de ma démarche.

Je suis adhérent et souhaite sortir de l'association. Que dois-je faire ?

- j'informe, en envoyant un e-mail, à ouistrehamap@hotmail.fr de ma démarche.

L'accueil et le tutorat des nouveaux adhérents, pour bien comprendre le fonctionnement de Ouistrehamap, est assuré par Corinne Douaglin :

Email : corinne.douaglin@sfr.fr

ou

TEL : 06.83.66.22.59